

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise	2020/74 Paraphe : <i>BS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Délibération n°DB2020/36	

Nombres de membres

En exercice : 24

Présents : 20

Votants : 24

POUR : 24 (100%)

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Le dix-huit novembre deux mille vingt, à 18h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Benoit SINGLIT

Date de la convocation : 10/11/2020

M. DE POUILLY est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mmes ANDREY Danielle, DION Valentine, LAMPSON Nadège, PAYEN Françoise et Mrs CANIVENQ Roland, COLSON Pascal, DAUPHY Bruno, DE POUILLY Jean, DEMISSY Pierre, FLEURY Vincent, GODART Olivier, LAURENT CHAUVET Pierre, LORFEUVRE Gérald, MEIS Michel, NANJI Léopold-Désiré, RICHELET Jean Pol, SALEZ René, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VALET Bruno.

Ayant donné pouvoir de vote : M. DUGARD Yann ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise, M. DANNEAUX Dominique ayant donné pouvoir de vote à M. DEMISSY Pierre, M. MANCEAUX Christophe ayant donné pouvoir de vote à M. SINGLIT Benoit, M. POTRON Pierre ayant donné pouvoir de vote à M. THIERION Vincent.

**OBJET : AVENANT AU MARCHE DE TRAVAUX DE LA MAISON DE SANTE
PLURIPROFESSIONNELLE DE BUZANCY**

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2122-21,

Vu la délibération DC2020/30 en date du 26 février 2020 attribuant les marchés de travaux d'aménagement d'un groupe médicoprofessionnel dans ancien bureau de poste 08240 BUZANCY,

Vu la délibération DC2020/55 du 09/09/20 confiant délégation au Bureau pour prendre toute décision concernant l'attribution des marchés de travaux, de fournitures et de services et des accords-cadres, d'un montant supérieur ou égal à 90 000 € HT, ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui entraînent une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 %, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

Considérant que les travaux modificatifs ou supplémentaires suivants sont nécessaires :

Lot n° 3 « Menuiseries extérieures - Serrurerie » :

- Travaux Supplémentaires pour un montant de **1 390,00 € HT** relatif au devis SAM METAL du 18/09/2020 pour l'ajout d'une fenêtre à la Française

Considérant que le montant du contrat initial du Lot n° 3 « Menuiseries extérieures - Serrurerie » est de 38 203,00 € HT ;

.../...

Considérant que depuis la conclusion des marchés susmentionnés, le montant des modifications est supérieur à 5 % :

Monsieur le Président propose donc aux membres du Bureau d'approuver la passation de l'avenant, avec incidence financière, avec le Titulaire du lot n°3 « Menuiseries extérieures – Serrurerie » du marché de travaux d'aménagement d'un groupe médicoprofessionnel dans ancien bureau de poste 08240 BUZANCY.

Après en avoir délibéré, le Bureau, décide :

- D'approuver l'avenant augmentant de 1 390 € HT le montant global et forfaitaire du lot n°3 du marché de travaux d'aménagement d'un groupe médico-professionnel dans ancien bureau de poste 08240 BUZANCY,
- D'autoriser le Président à signer l'acte à intervenir

Le Président,
Benoit SINGLIT

